
[La Métropole, partenaire mobilité de 203 entreprises grâce à la mise en place de plans de déplacement d'entreprise \(PDE\)](#)

Depuis plus de 10 ans, la Métropole Rouen Normandie accompagne les entreprises et les administrations dans la mise en place des mesures destinées à réduire la part de l'utilisation individuelle de la voiture particulière dans les déplacements et à promouvoir les modes alternatifs pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels des salariés. Le premier Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) a été signé le 30 mai 2008. À ce jour, la Métropole soutient 203 entreprises (commerçants, hôpitaux, collectivités, entreprises privées...) qui proposent à leurs 51 224 salariés des solutions de déplacements sur tout le territoire.

